



## Réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires

Une large majorité des bâtiments occupés par votre collectivité relève du secteur tertiaire. Pour ceux dont la surface est supérieure à 1.000 m<sup>2</sup>, le dispositif «**Eco Energie Tertiaire**» vous fixe un double objectif, à l'échelle de votre parc : **diminuer de 40% vos consommations actuelles d'ici à 2030** et les déclarer chaque année. Le Cerema vous accompagne à toutes les étapes clés.



### VOTRE BESOIN

- ▶ Quelles obligations s'appliquent à vos bâtiments ?
- ▶ Comment engager une démarche efficace tout en maîtrisant vos contraintes ? Avec quels outils ?
- ▶ Vous souhaitez réduire la consommation énergétique de vos bâtiments sur toute la durée du mandat ?
- ▶ Vous voulez suivre, évaluer et rendre compte des résultats de vos actions ?

### NOS RÉPONSES SUR-MESURE

#### Accompagnement, conseil ou AMO

- Audits techniques et fonctionnels : gros entretien, énergie, exploitation - maintenance, usage
- Audits organisationnels de gestion : acteurs, missions, outils
- Elaboration de vos stratégies patrimoniales : schémas directeurs, programmation pluriannuelle, plans d'actions d'économies d'énergie à faible investissement
- Identification des actions à mettre en œuvre : enveloppe, systèmes, exploitation - maintenance, usages
- Suivi de votre patrimoine : consommations énergétiques, contrats
- Mise en place de démarches complémentaires : données numériques, qualité environnementale, réhabilitation du bâti ancien, accessibilité...

#### Formation et animation

- Décryptage et interventions dans les formations ou journées techniques
- Aide au montage, au pilotage et à l'animation de plans de formation ou de journées techniques
- Animation de réseau

### RÉPONDRE À VOS BESOINS, À VOS CÔTÉS

#### Le Cerema, ce sont :

- des expertises pluridisciplinaires (architectes, ingénieurs, techniciens, chercheurs);
- un réseau territorialisé, au plus près de vos enjeux ;
- des compétences, méthodes et retours d'expériences sur les 4 leviers d'économies d'énergie : enveloppe, systèmes, exploitation - maintenance, usages ;
- plusieurs dizaines d'années d'expérience au service des gestionnaires publics de l'État et des collectivités ;
- une participation active à l'élaboration des réglementations aux côtés des pouvoirs publics ;
- la capacité à anticiper les prochaines évolutions réglementaires (RE2020, permis d'innover...).

## ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



CHALLENGE CLIMAT USAGE BÂTIMENTS  
D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Mise en place et pilotage d'un challenge national d'économie d'énergie dans les écoles, collèges et lycées, en partenariat avec l'IFPEB.

Depuis 2018

“ L'IFPEB s'est évidemment associé au Cerema pour le déploiement de CUBE.S, car c'est le spécialiste des bâtiments existants et de la réalité de la performance opérationnelle. ”

**Laurent Morel,**

Président de l'Institut français pour la performance du bâtiment



Le Département

Construction d'un référentiel de gestion de patrimoine des collèges, département de la Moselle.

Depuis 2017

“ Le Cerema nous a accompagnés dans la construction d'un cadre organisationnel de la fonction immobilière des équipes, la conception d'une maquette de référentiel patrimonial afin de bâtir une programmation des travaux et le test de ce dernier sur les premiers sites (formation, audit). Il nous a apporté une assistance efficace au travers d'un partenariat innovant. ”

**Anne-Marie Herbourg,**

Directrice du Patrimoine et de l'aménagement des territoires, département de la Moselle



Liberté  
Égalité  
Fraternité



Prebat : analyse des enseignements opérationnels tirés de l'instrumentation de 200 bâtiments démonstrateurs basse consommation.

Depuis 2017



Lycées publics bretons : assistance à la mise en place du schéma directeur immobilier (benchmark et travaux sur la gouvernance) et plan énergie (conseil et audit préalables à la rédaction d'un plan).  
Région Bretagne

Depuis 2016

## QUELQUES PUBLICATIONS QUI POURRAIENT VOUS INTÉRESSER



Publications

[cerema.fr/editions](http://cerema.fr/editions)



**L'exploitation, l'entretien et la maintenance des bâtiments publics**

Préparer et suivre ses contrats



**Diminuer la consommation énergétique des bâtiments**



**Décrypter la réglementation bâtiments**

Obligations d'actions pour réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires



Dossier en ligne

[cerema.fr](http://cerema.fr)

**Décret tertiaire** : lancer une dynamique éco-responsable dans les bâtiments publics

Décryptage, replay de webinaires, conseils méthodologiques, ressources,...



Site partenaire

**CREBA**  
[www.rehabilitation-bati-ancien.fr](http://www.rehabilitation-bati-ancien.fr)

Pour nous contacter :  
[tertiaire@cerema.fr](mailto:tertiaire@cerema.fr)

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

